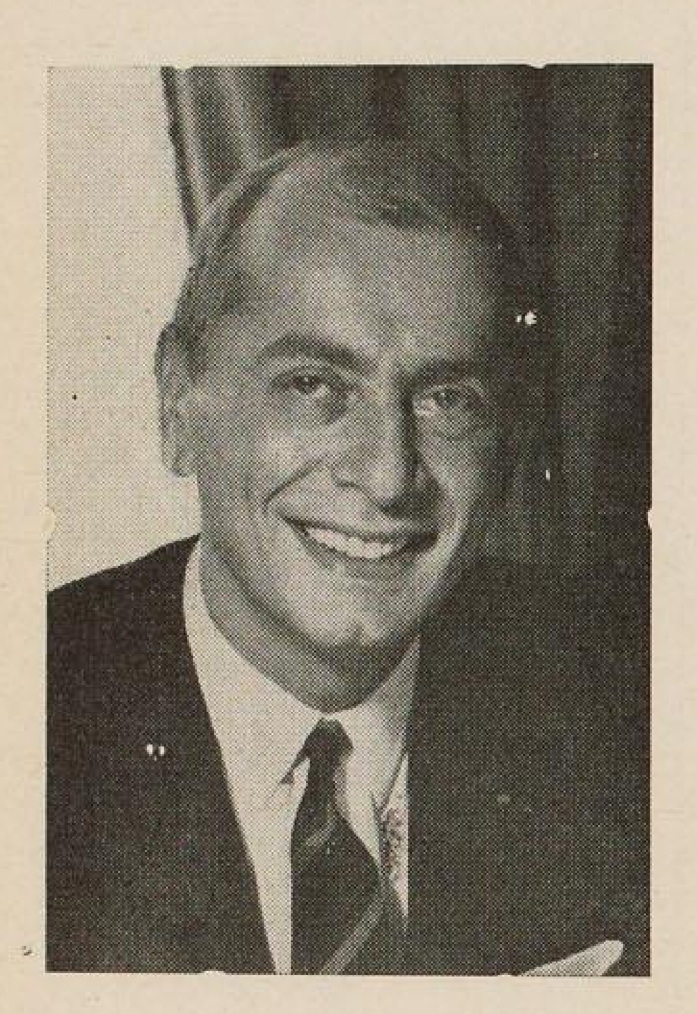
Élections Législatives du 23 Juin 1968 ✣ 7e Circonscription du Val-de-Marne

CANDIDAT d'UNION pour la DÉFENSE de la REPUBLIQUE

Robert-André VIVIEN



Député de la 7e Circonscription du Val-de-Marne : St-Mandé, Vincennes, Fontenay.

Né le 24 février 1923 à Saint-Mandé. Marié, deux enfants.

Demeurant à Saint-Mandé. Industriel.

Secrétaire de la Commission des Finances de l'Assemblée Nationale.

Conseiller Général du Val-de-Marne.

Conseiller Général de la Seine 1959-1967.

Vice-Président du Conseil Général de la Seine 1959-1960.

Conseiller Municipal de Saint-Mandé de 1947 à 1964.

Officier de Réserve, cinq fois blessé.

F.F.L.

Officier de la Légion d'Honneur — Médaille Militaire.

Croix de Guerre 39-45 et des TO.E. — Médaille de la Résistance — Médaille des Evadés, titulaire de nombreuses autres décorations françaises et étrangères.

Rapporteur spécial du Budget des Anciens Combattants et Victimes de Guerre.

Rapporteur spécial du Budget de l'Information.

Rapporteur spécial du Budget de l'O.R.T.F.

Chères électrices, chers électeurs.

Le 30 mai, l'allocution du Général de Gaulle, précédant la manifestation qui rassemblait plus d'un million de Parisiens, a démontré que la République n'abdiquait pas.

Partout, le drapeau tricolore l'a emporté sur le drapeau rouge et le drapeau noir.

Le 23 juin, cette volonté doit se confirmer aussi massivement aux élections législatives. Au moment où menace la subversion, c'est autour du Président de la République, élu du peuple, et ses fidèles, que se sont regroupés tous les citoyens désireux de défendre la légalité et de sauver la liberté.

Je me présente au suffrage du corps électoral pour faire définitivement échec à l'entreprise des tenants de la dictature totalitaire et des fauteurs de désordre et d'anarchie et pour affirmer la détermination des Français de maintenir leurs institutions démocratiques.



Roland VERNAUDON

41 ans.
Demeurant à SAINT-MANDE.
Marié, quatre enfants.
Secrétaire de la Direction de l'I.D.A.
Syndicaliste.

Mais, une fois la République raffermie dans la légitimité et la légalité, il faudra tirer les leçons de la crise sociale et morale que le pays vient de traverser. Cette crise est le résultat de la mutation profonde que connaît la France et des progrès même que la Vᵉ République lui a permis d'accomplir au moment où elle se transforme en un pays industriel et où elle ouvre ses frontières dans le cadre de l'Europe.

La contestation de notre forme de société a un côté anarchique, négatif et violent, que l'immense majorité du pays rejette. Mais elle a aussi des aspects positifs en faisant apparaître une soif de renouveau.

Candidat de la Défense pour la République, je prends l'engagement de soutenir le grand effort national tendant à hâter le renouvellement de nos structures économiques, sociales et universitaires, avec le concours des intéressés.

Ces nouvelles structures devront instituer la participation de tous les citoyens à toutes les responsabilités, à tous les niveaux, que je n'ai cessé de préconiser :

— dans l'Université réformée et démocratisée, enseignants et étudiants coopéreront librement à l'épanouissement de leurs écoles et de leurs facultés, tournées vers le monde extérieur et ouvertes aux travailleurs pour leur formation et leur promotion ;

— dans les entreprises, ouvriers, employés, cadres et patrons devront aboutir à former ensemble une association où les intérêts de tous **convergent** pour améliorer une recherche d'un partage équitable du profit ;

— dans chaque région, les élus des départements et des communes devront être associés aux grandes décisions économiques, ils devront être affranchis des tutelles trop lourdes de l'Etat et de l'administration, et être libres d'agir dans leur domaine.

En même temps qu'il sera procédé à cette transformation sociale profonde, il sera nécessaire de relancer l'expansion, sans laquelle les avantages récemment obtenus par les travailleurs seraient rendus illusoires, en raison de l'inflation ou de la crise économique. Seule, l'expansion permettra de poursuivre la construction européenne, de résorber le chômage, d'assurer un emploi aux jeunes, d'améliorer les ressources des personnes âgées, des pensionnés, des familles nombreuses, d'aider les petites et moyennes entreprises à s'adapter et à s'insérer dans l'économie moderne, de construire des logements à la mesure des besoins, et tenir compte, notamment, des difficultés d'accession à la propriété que présentent pour les jeunes nos structures économiques actuelles, telles que je les ai définies, lors du débat au Parlement sur les options du Vᵉ Plan.

L'expansion, seule, sauvegardera notre indépendance économique, condition d'une politique étrangère de paix, de détente et de coopération.

Rien de cela ne serait possible si les fauteurs de désordre ou les tenants de la dictature triomphaient. Tout, au contraire, peut être réalisé au terme d'un dialogue fécond avec tous les intéressés.

Vu, le candidat, Robert-André VIVIEN.

Comité de Parrainage

— Le Sénateur-Maire de SAINT-MANDE : Jean BERTAUD ;

— Le Maire de VINCENNES, les Maires-Adjoints et Conseillers Municipaux de SAINT-MANDE et de VINCENNES, membres du Comité de Défense de la République et les membres du Comité de Défense de la République de FONTENAY-SOUS-BOIS.

En vous demandant de voter pour **Robert-André VIVIEN**, le Comité de Parrainage du **candidat de l'Union pour la Défense de la République** de la 7ᵉ circonscription du VAL-DE-MARNE est conscient qu'il vous demande de voter pour un élu de la majorité. Cette majorité doit être majorité de voix dans le pays et majorité de sièges à l'Assemblée Nationale.

L'Union pour la Défense de la République, et son candidat, **Robert-André VIVIEN**, font appel à tous les citoyens, quelles qu'aient été leurs options politiques antérieures. Ils affirment leur volonté de surmonter les querelles du passé et d'œuvrer pour la plus large réconciliation. Il est de la plus haute importance que le plus grand nombre de suffrages se portent sur **Robert-André VIVIEN**, pour qu'il soit bien clair, au lendemain du premier tour, que les défenseurs de la République et de la Liberté sont plus nombreux dans ce pays que les partisans de l'anarchie.

Lors des précédentes législatures, **Robert-André VIVIEN** a prouvé, qu'à l'Assemblée Nationale, les élus issus de la majorité des suffrages étaient partisans du dialogue et de la contestation, et qu'ils pratiquaient l'ouverture vers tous ceux qui ne pactisent pas avec les communistes et les extrémistes, et qu'ils n'ont pas craint la libre discussion, lorsqu'elle était positive.

Plus cette majorité sera massive et cohérente, plus elle pourra être ouverte et efficace — les quinze derniers mois en ont fourni la démonstration.

Il faut que, dans les prochains mois, elle réponde à ce qu'attend d'elle le pays.

Il n'est pas d'autre voie pour tous les Français qui refusent l'anarchie et la subversion que de s'unir dans la République, autour du Général de Gaulle, son Président, en votant pour **Robert-André VIVIEN**, candidat d'Union pour la Défense de la République.

votez : Robert-André VIVIEN

IMPRIMERIE NIDOT - PARIS